







M. DC. XXI.

me aussi par la mesme Jean George le vieil Marquis de Brandebourg & de Lagerndorf, le Prince Christian d'Anhalt, & George Frideric Comte de Hohenlo, & autres qui d'ont fortifié en ses desseins, adheré à sa faction, entré en ligue avec luy contre nous, & assisté de leurs armes & personnes en ceste entreprise, voulans que contr'eux tous il soit procedé selon les ordonnances & constitutions du S. Empire. Laquelle nostre Declaration sera leue, publiee à son de trompe, tāt dans nostre ville Imperiale de Viene, lieu de nostre sejour, que celle de Prague, & par toutes nos autres villes Imperiales, mesme devant les portes de la ville de Heildeberg capitale du Palatinat, & ce par lvn de nos Heraults, qui sera pour ce subject affisté de quelques vns de nos Officiers, affiché, signifié & exposé en veuë publique pour servir d'exemple à la posterité, &c. Donné en nostre-dite ville de Vienne, le 22. Ianvier l'an de grace 1621. de nostre regne le second en l'Empire, le 3. en Hongrie, & le 4. en Boheme.

Autre Declaration du Ban Imperial, contre Jean George l'ainné, Marquis de Brandebourg: Christian, Prince d'Anhalt: & George Frideric, Côte de Hohelo.

F E R D I N A N D, deuxiesme du nom, par la grace de Dieu esleu Empereur des Romains, touſiours Auguste, Roy d'Allemagne, de Hongrie, de Boheme, Dalmacie, Croatie, & Esclauonie, &c. Archiduc d'Auſtriche, Duc de Bourgongne, Styria, Carinthie, Carniole, & Vvntemberg, Comte de Tyrol, &c. Aux II.













